



COMMUNIQUE
de candidature pour l'inscription au
Mastère professionnel en Documentation d'entreprise
Année universitaire 2020-2021

L'Institut Supérieur de Documentation de Tunis relevant de l'université de la Manouba, annonce l'ouverture d'une formation pour l'obtention du diplôme de Mastère professionnel en **Documentation d'entreprise**.

Début des cours : La formation commence le **12 octobre 2020** et s'étale sur deux ans.

Capacité d'accueil : 30 étudiants.

Conditions de candidature : Peuvent se présenter au concours :

- Les candidats titulaires d'une licence appliquée, d'une licence fondamentale régime LMD ou d'une maîtrise de l'ancien régime délivrées par l'ISD ou par une autre institution universitaire tunisienne dans les spécialités de : Gestion, Management, Droit, Economie, Commerce, Informatique, Sciences humaines et sociales, Arts et langue vivantes.
- Les candidats étrangers après avoir déposer leurs dossiers de candidature au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique de Tunisie (Direction Générale de la coopération Internationale).

Dates importantes :

- **Du 30 Juillet au 20 Septembre 2020 :** Dépôt de candidatures en ligne

https://docs.google.com/forms/d/1vCsK8uM0-G-7m_na_gw6uovlX0dMMBH4ZBuUWsC2swE/edit?ts=5eea629b

- **24 Septembre 2020:** Mise en ligne et affichage de la liste des candidats présélectionnés.
- **29 Septembre 2020 :** Dernier délai de dépôt des dossiers des candidats présélectionnés en format papier directement à l'ISD ou par voie postale à l'adresse suivante : ISD, Université de la Manouba, Campus universitaire de la Manouba , 2010 Manouba, Tunisie.

Documents à fournir (pour les candidats présélectionnés) :

- 1- Un formulaire de candidature dûment rempli à télécharger du site de l'ISD ou à retirer du bureau d'ordre de l'ISD.
- 2- Une copie certifiée conforme du baccalauréat.
- 3- Une copie certifiée conforme du diplôme de la licence ou de la maîtrise, et de la décision d'équivalence s'il s'agit d'un diplôme étranger. Le cas échéant, une attestation de réussite ou un relevé de notes sont acceptés de la part des nouveaux diplômés de l'année 2019-2020. La candidature finale reste sous réserve de compléter le dossier par une copie certifiée conforme du diplôme.
- 4- Une copie des relevés de notes des années d'études universitaires.
- 5- Une copie de la carte d'identité nationale.
- 6- Un curriculum vitae détaillé du candidat.
- 7- Une lettre de motivation.
- 8- Deux (02) enveloppes timbrées en recommandées, avec l'adresse du candidat.
- 9- Deux (02) photos d'identité.

Conditions d'admission :

Les candidats seront sélectionnés après examen de leurs dossiers de candidature. La liste des candidats admis sera publiée sur le site de l'Institut Supérieur de Documentation (ISD).

- **03 Octobre 2020** : Convocation des candidats pour l'entretien oral
- **05 et 06 Octobre 2020** : Entretien oral
- **08 octobre 2020** : Proclamation des résultats / affichage sur le site de l'ISD

NB : - Tout dossier incomplet ou arrivant hors délais est refusé.

- Le candidat ne peut postuler que pour un seul Mastère.